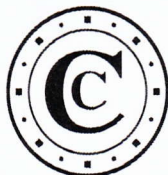


Chambre régionale  
des comptes

Aquitaine, Limousin,  
Poitou-Charentes



Le Vice-président

Bordeaux, le 27 MAI 2016

Nos références à rappeler :

**KSP GD160553 CRC**

040028 312

Madame la conseillère municipale,

Par courriel en date du 22 avril, vous m'avez fait part de votre souhait de connaître « l'avancement de l'enquête » concernant la commune de Tarnos, dont vous êtes conseillère municipale.

Le contrôle de la commune de Tarnos a été effectué dans le cadre du programme 2015 de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes. Lors de sa séance du 4 septembre 2015, la chambre a formulé les observations provisoires qui ont fait l'objet d'un rapport confidentiel notifié le 6 novembre 2015 à Monsieur Jean-Marc LESPAGE, maire actuel.

La réponse de Monsieur Jean-Marc LESPAGE a été reçue le 28 décembre 2015. Lors de sa séance du 10 février 2016, la chambre régionale des comptes a formulé des observations définitives ayant fait l'objet d'un premier rapport notifié le 8 avril 2016, avec un accusé réception de la mairie en date du 12 avril 2016. Le rapport d'observations dans sa version définitive a été récemment notifié à l'ordonnateur, le 19 mai 2016, l'accusé de réception mentionnant la date du 23 mai 2016.

A ce stade de la procédure, le rapport demeure toujours confidentiel et il appartient à l'exécutif de la collectivité de le communiquer au conseil municipal, dès sa plus proche réunion. A l'issue de cette présentation, selon l'article R 241-18 du code des juridictions financières, le rapport deviendra communicable à toute personne en faisant la demande et sera alors disponible sur le site intranet de la chambre.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Madame la conseillère, à l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Noël Gout

Madame Ninès DELAVENNE  
Conseillère municipale  
Mairie de Tarnos  
14, bd Jacques Duclos  
40220 TARNOS